

PERMIS DE RECHERCHE D'HYDROCARBURES
DE HAUTEVESNES
(STERLING, PETROVENTURES)

HISTORIQUE DES RECHERCHES PRECEDENTES DANS LA ZONE
POTENTIEL PETROLIER OU GAZIER DE LA ZONE

(source : DGEC/Bureau Exploration Production des Hydrocarbures)

La zone attribuée est située à cheval sur les départements de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de l'Aisne à une dizaine de kilomètres au nord de MEAUX.

Le périmètre du permis se trouve dans une zone géologique dont l'intérêt pétrolier a déjà été démontré (présence au voisinage du périmètre du gisement de pétrole conventionnel de Coulommès situé dans le département de la Seine-et-Marne).

Cette zone a déjà été partiellement couverte par des permis de recherches d'hydrocarbures conventionnels :

- permis de CHALONS-SUR-MARNE (RAP/ERAP) de 1954 à 1969 et de DAMMARTIN (PETROREP) de 1956 à 1968.
- permis de l'OURCQ (SHELL) de 1970 à 1981.
- Permis de l'OURCQ (COPAREX, CANYON) de 1989 à 1994, de MEAUX-NORD (ESSOREP, PETROREP) de 1986 à 1991 et de HAUTEVESNES (ELF, CANYON) de 1991 à 1994.

Dans le cadre de ces anciens permis, 4 forages d'exploration ont été réalisés.

Compte tenu des progrès technologiques accomplis dans le domaine de l'exploration cette dernière décennie, en matière de mesures comme en matière de traitement informatique des données, une découverte de pétrole conventionnel dans cette zone apparaît encore possible, sur le plan géologique.